

CRITÈRES D'EXCLUSION DE L'ÉCOLE SELON DIFFÉRENTES SITUATIONS (10 septembre 2020)

Résumé – École Saint-Marc

Voici un résumé des actions à prendre en cas de symptômes de la COVID-19 ou de l'attente de résultats à un test diagnostique pour quatre situations les plus fréquentes.

A) VOTRE ENFANT PRÉSENTE DES SYMPTÔMES (voir l'encadré) DE LA COVID-19

Il doit demeurer à la maison. Vous devez prévenir l'école, contacter la ligne COVID (514 644-4545) et procéder à un dépistage si indiqué. Si le dépistage est indiqué, votre enfant doit demeurer à la maison jusqu'à ce que vous ayez le résultat. Si le dépistage n'est pas indiqué, votre enfant doit demeurer à la maison jusqu'à ce que les symptômes soient disparus.

Si les symptômes se manifestent à l'école, votre enfant sera isolé et nous vous contacterons immédiatement. Un parent devra venir le chercher rapidement et vous devrez suivre les consignes mentionnées précédemment.

B) VOTRE ENFANT A REÇU UN DIAGNOSTIC POSITIF À LA COVID-19

Votre enfant doit demeurer en isolement à la maison et vous devez suivre les consignes de la santé publique. Pour mettre fin à cet isolement, votre enfant doit :

- avoir attendu au moins 10 jours depuis le début des symptômes;
- ne pas avoir eu de fièvre ou d'autres symptômes depuis 48 heures.

Il n'est pas nécessaire de demander un résultat de test négatif pour lever l'isolement.

C) UN CONTACT PROCHE (OU QUELQU'UN QUI HABITE AVEC L'ENFANT) EST EN ATTENTE D'UN RÉSULTAT À UN TEST DE DÉPISTAGE

S'il n'a aucun symptôme lié à la Covid-19, votre enfant peut venir à l'école jusqu'à ce que son contact ait reçu le résultat à son test. Si le résultat est positif, votre enfant sera en isolement pendant 14 jours (en observation de l'apparition éventuelle de symptômes).

D) UN CONTACT PROCHE (OU QUELQU'UN QUI HABITE AVEC L'ENFANT) A REÇU UN RÉSULTAT POSITIF À UN TEST DE DÉPISTAGE

Votre enfant (et tous les membres de la famille) devra être en isolement à la maison pour une période minimale de 14 jours, même s'il passe un test et reçoit un résultat négatif. Au bout de 14 jours, si votre enfant n'a développé aucun symptôme, il pourra réintégrer l'école (selon les consignes que vous recevrez de la santé publique).

SYMPTÔMES À CONSIDÉRER POUR L'ISOLEMENT D'UNE PERSONNE

Un des symptômes suivants :

- Fièvre : 38,1 °C (100,4 °F) et plus (buccale)
- Perte de l'odorat, sans congestion nasale
- Toux (nouvelle ou aggravée), sans cause, essoufflement, difficulté à respirer

OU Deux des symptômes suivants :

- Mal de gorge, congestion nasale, écoulement nasal
- Fatigue intense, perte d'appétit importante, douleurs musculaires généralisées
- Vomissements, diarrhée, douleurs abdominales

DANS TOUS LES CAS :

- Une absence pour n'importe quelle situation liée à la COVID-19 doit être précisée clairement à la secrétaire par courriel (stmarc@csdm.qc.ca) ou par message téléphonique au 514 596-5022. Il est fort possible que nous communiquions avec vous pour plus de détails.
- Tout enfant qui s'absente en lien avec la COVID-19 (peu importe la situation), doit passer par le secrétariat à son retour (ou par le bureau du service de garde). Des vérifications seront faites. Idéalement, nous demandons aux parents de nous prévenir à l'avance du retour de son enfant au cas où des vérifications devaient être faites.

CRITÈRES D'EXCLUSION EN MILIEU SCOLAIRE SELON DIFFÉRENTES SITUATIONS EN LIEN AVEC LA COVID-19 (10 septembre 2020)

Objectif : Guider les directions d'école dans les décisions à prendre face à différentes situations en lien avec la COVID-19.

Critères d'exclusion et recommandations de test et d'isolement pour des situations concernant un élève ou un membre du personnel

Situations	Accepter à l'école?	Quoi faire?
1. La personne présente : Un des symptômes suivants : <ul style="list-style-type: none"> • Fièvre : <ul style="list-style-type: none"> ○ 38,1 °C (100,4 °F) et plus (buccale) • Perte de l'odorat, sans congestion nasale • Toux (nouvelle ou aggravée), sans cause, essoufflement, difficulté à respirer Ou Deux des symptômes suivants : <ul style="list-style-type: none"> • Mal de gorge • Congestion/écoulement nasal • Fatigue intense • Perte d'appétit importante • Douleurs musculaires généralisées • Vomissements • Diarrhée • Douleurs abdominales 	NON	<ul style="list-style-type: none"> • Isolement à la maison. • La personne ou ses parents appellent la ligne COVID 514 644-4545 afin d'évaluer le risque d'être atteint de la COVID-19 et de connaître la marche à suivre pour se faire dépister si indiqué. <p>➔ Il n'est pas nécessaire d'informer les parents des autres élèves et le personnel sans résultat de test positif.</p>
2. La personne présente des symptômes et est en attente d'un résultat de test pour la COVID-19.	NON	<ul style="list-style-type: none"> • Isolement à la maison en attendant le résultat du test. • Conduite selon le résultat du test.
3. La personne a un diagnostic confirmé de COVID-19.	NON	<ul style="list-style-type: none"> • Isolement à la maison. • Suivre les recommandations de la santé publique pour le retour à l'école (minimum 10 jours et pas de fièvre ou autres symptômes depuis 48 heures).
4. La personne a voyagé hors du pays.	NON	<ul style="list-style-type: none"> • Le voyageur doit se mettre en quarantaine pour 14 jours • Si le voyageur développe des symptômes compatibles avec la COVID-19, un test lui sera recommandé.
5. La personne a été en contact à risque modéré ou élevé avec une personne ayant la COVID-19.	NON	<ul style="list-style-type: none"> • Isolement à la maison pour 14 jours depuis le dernier contact avec le cas de COVID-19 durant sa période de contagiosité. • La santé publique assure le suivi des personnes ayant la COVID-19 et de leurs contacts. Elle émet des consignes sur la pertinence de passer un test de dépistage et sur la levée de l'isolement. • Si la personne qui est un contact d'un cas de COVID-19 passe un test de dépistage et qu'il est négatif, l'isolement de 14 jours doit quand même être poursuivi.

Situations	Accepter à l'école?	Quoi faire?
6. La personne vit avec quelqu'un qui présente des symptômes et qui est en attente d'un résultat de test pour la COVID-19.	OUI	<ul style="list-style-type: none"> • Aucune mesure particulière • Si L'enfant présente également des symptômes, il doit demeurer à la maison et les parents doivent contacter la ligne COVID.
7. La personne a été en contact avec un voyageur qui se met en quarantaine pour 14 jours, mais qui n'a pas de symptôme.	OUI	<ul style="list-style-type: none"> • Aucune mesure particulière.
8. La personne vit avec quelqu'un qui travaille dans un milieu où il y a des cas confirmés de COVID-19.	OUI	<ul style="list-style-type: none"> • Aucune mesure particulière.
9. La personne est reconnue à risque de complications si elle a la COVID-19, en raison de son âge (70 ans et plus) ou de la présence de maladies chroniques (ex. : problèmes cardiaques ou pulmonaires).	OUI	<ul style="list-style-type: none"> • C'est aux parents de l'élève de décider s'ils veulent fréquenter l'école. Cela concerne un risque individuel et non un risque accru de transmission à l'école. Le médecin de la personne concernée pourrait les aider à prendre cette décision.
10. La personne vit avec quelqu'un qui est reconnu à risque de complications si elle a la COVID-19, en raison de son âge (70 ans et plus) ou de la présence de maladies chroniques (ex. : problèmes cardiaques ou pulmonaires).	OUI	<ul style="list-style-type: none"> • C'est aux parents de l'élève de décider s'ils veulent fréquenter l'école, après discussion avec la personne concernée au domicile. Cela concerne un risque individuel et non un risque accru de transmission à l'école. Le médecin de la personne concernée pourrait les aider à prendre cette décision.
11. La personne vit avec une femme enceinte.	OUI	<ul style="list-style-type: none"> • C'est aux parents de l'élève de décider s'ils veulent fréquenter l'école. Cela concerne un risque individuel et non un risque accru de transmission à l'école. Le médecin de la personne concernée pourrait les aider à prendre cette décision.